

■ **Fondation François Pantillon**, à Haut-Vully, Lugnorre, Chemin des Cerisiers 30, CH-217-3532681-6. Nouvelle fondation régie par les articles 80 et ss du CCS. Acte constitutif et statuts du 04.02.2005. But: favoriser la diffusion du compositeur François Pantillon. Règlement du 04.02.2005. Conseil de fondation: Ruckstuhl Alfons, de Bischofszell, à Bienne, président, Pantillon François, de Bas-Vully, à Lugnorre, vice-président, Pantillon Isabelle, de Bas-Vully et Ferenbalm, à Lugnorre, secrétaire, et Pantillon David, de Bas-Vully et Ferenbalm, à Fribourg, membre du conseil, tous quatre avec signature collective à deux.

Journal no 678 du 09.02.2005
(02703400 / CH-217.3.532.681-6)